

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-22/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1969 et promotion au titre de l'année 1969 d'un maître de l'éducation surveillée

n° 71-22/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
4 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1969, pour le grade de maître de l'éducation surveillée principal, 1° échelon, du Cadre territorial des maîtres de l'éducation surveillée, à compter du 9 août 1969, M. Siyad Mahamoud Egueh, maître de l'éducation surveillée de 1° classe, 3° échelon, en service au District de Djibouti (Ministère des Affaires intérieures). M. Siyad Mahamoud Egueh, maître de l'éducation surveillée de 1° classe, 3° échelon, est promu, pour compter du 9 août 1969, au grade de maître de l'éducation surveillée principal, 1° échelon.